

## PRÉFACE

Les documents qui figurent dans le présent ouvrage, sont destinés à des fins de référence à l'occasion des prochaines audiences du Comité parlementaire des Affaires extérieures de la Chambre des communes. Les audiences auront trait à l'aménagement en commun des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia conformément au Traité du fleuve Columbia signé à Washington le 17 janvier 1961, ainsi qu'au Protocole et au Document y annexé relatif aux Conditions de vente dont sont convenus le Canada et les États-Unis le 22 janvier 1964.